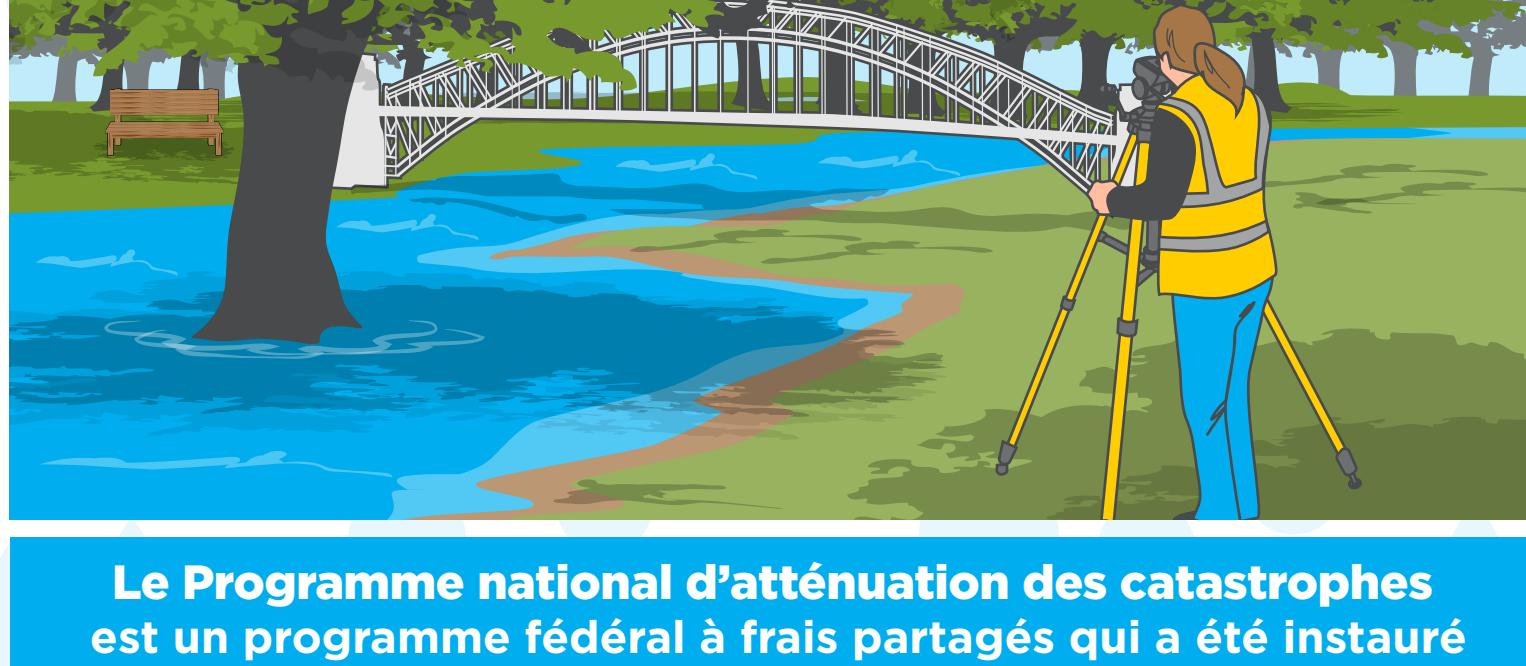


LE PROGRAMME NATIONAL D'ATTÉNUATION DES CATASTROPHES



Le Programme national d'atténuation des catastrophes est un programme fédéral à frais partagés qui a été instauré dans le but d'atténuer les risques d'inondations et les coûts qui en découlent, tous en hausse. De plus, il aide les collectivités à réduire ou à neutraliser les effets des inondations.

Voici les quatre catégories de financement :

1

ÉVALUATION DES RISQUES



Cette catégorie prévoit du financement pour l'exécution d'évaluations qui visent à déterminer les risques d'inondations associés à une collectivité en particulier et à son infrastructure et les dommages que celles-ci pourraient éventuellement subir.

2

CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS



Cette catégorie prévoit un financement pour l'élaboration ou la mise à jour de cartes qui indiquent où des inondations sont le plus susceptible de se produire et quels dommages elles pourraient causer.

3

PLANIFICATION DE L'ATTÉNUATION



Cette catégorie prévoit un financement pour l'élaboration ou la mise à jour de plans d'atténuation qui définissent les mesures envisagées par les collectivités pour réduire les dommages découlant des inondations ainsi que la façon, le moment et l'endroit où ces mesures pourraient être mises en œuvre et les personnes responsables de leur application.

4

INVESTISSEMENTS DANS DES PROJETS D'ATTÉNUATION



Cette catégorie prévoit un financement destiné à divers projets non structuraux et structuraux à petite échelle qui aident les collectivités à mieux se préparer aux inondations en prévenant ou en réduisant les risques de dommages et de pertes.

Comment faire une demande de financement

Soumettez une proposition à Canada.ca/Prevention-Inondation dans la section « Préparer les collectivités aux inondations ».

Prenez garde à l'eau!